

C18/2024

Vevey, le 25 novembre 2024

Développement des réseaux thermiques

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les Villes de Vevey et de la Tour-de-Peilz ont affirmé leur volonté de développer des réseaux thermiques (RET) afin de décarboner la distribution de chaleur dans les bâtiments conformément à leurs planifications énergétiques territoriales respectives. Pour atteindre les objectifs fixés et s'affranchir de la dépendance énergétique, ces réseaux doivent être alimentés par des énergies renouvelables et locales.

Afin de répondre à ces ambitions et accélérer la transition énergétique, la Ville de Vevey, la Ville de La Tour-de-Peilz et Groupe E ont lancé une collaboration tripartite pour étudier et développer un important réseau thermique (RET) intercommunal. Celui-ci se réalisera au travers de l'extension et l'interconnexion des deux réseaux thermiques (CAD-Gilamont au bois et le Réseau Lac de La Tour-de-Peilz) déjà déployés par Groupe E. Pour atteindre les objectifs des politiques énergétiques et climatiques communales, ce RET interconnecté devra couvrir à l'horizon 2050 60% des besoins de chaleur des territoires veveysan et boéland.

Son caractère « multi-énergies » (plusieurs sources d'approvisionnement) rendra ce RET plus robuste en assurant une meilleure sécurité d'approvisionnement. L'utilisation d'infrastructures existantes, en particulier la station de pompage de la Maladaire dont le potentiel restant est encore très important et la centrale à bois du CAD-Gilamont, réduira considérablement les risques liés aux processus d'autorisations. Cette configuration permettra d'accélérer le développement du RET tout en rationalisant les coûts d'investissement et d'exploitation, minimisant ainsi les coûts de l'énergie distribuée.

La collaboration intercommunale répond directement aux objectifs énergétiques du projet d'agglomération Agglorivelac qui favorise le développement et la gestion des ressources renouvelables ainsi que le déploiement d'infrastructures communes.

Le lancement de cette collaboration tripartite marque le point de départ pour un projet d'envergure régionale permettant de décarboner massivement l'approvisionnement en chaleur des bâtiments des deux villes. Les études à mener par Groupe E en collaboration avec les deux Communes ont pour objectif de confirmer la viabilité de cet ambitieux projet et débiteront d'ici la fin de cette année. Le lancement des premiers travaux est à ce jour prévu à l'horizon 2027-2028.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 25 novembre 2024

Au nom de la Municipalité
le Syndic Secrétaire adj.

pp V Luccarini
Yvan Luccarini



Chloé Milner
Chloé Milner

Membre de la Municipalité délégué : M. Pascal Molliat

Annexe : Carte du réseau thermique multi-énergies intercommunal

